

Baromètre de l'accidentologie - Mai 2024 -

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Avertissement :

- les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide auprès des forces de l'ordre, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces dernières sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.

Les chiffres du mois

	29 mai 2024	Mai 2023	Ecart	Évolution 2024 / 2023 (%)
--	-------------	----------	-------	---------------------------

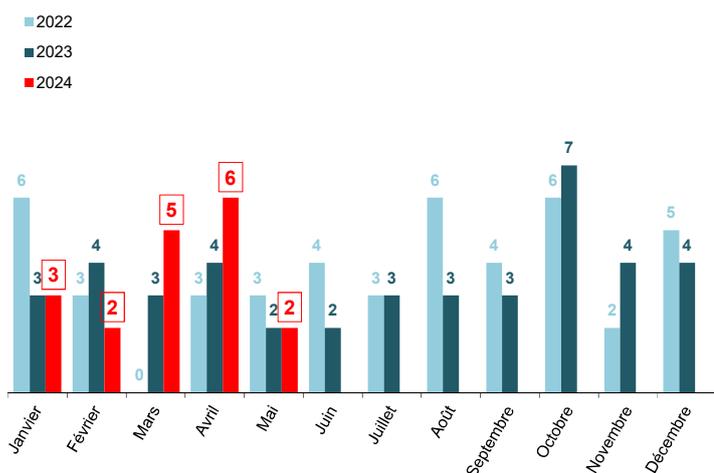
accidents corporels	40	59	-19	-32,2
tués	2	2	0	0,0
blessés	43	68	-25	-36,8

Cumul de l'année

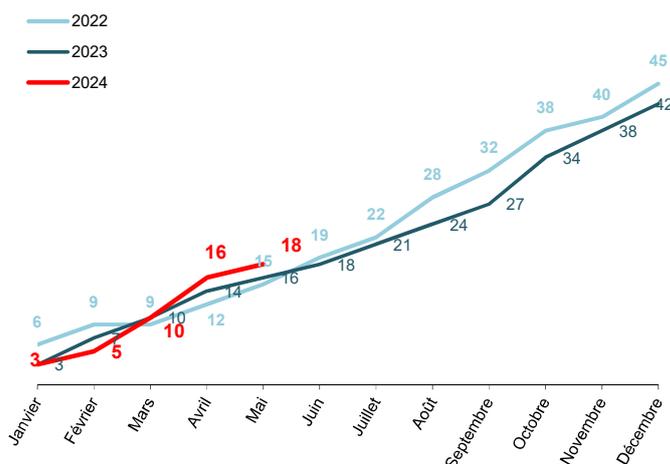
	Cumul 29 mai 2024	Cumul Mai 2023	Évolution 2024 / 2023 (%)
--	-------------------	----------------	---------------------------

accidents corporels	241	289	-16,6
tués	18	16	12,5
blessés	273	349	-21,8

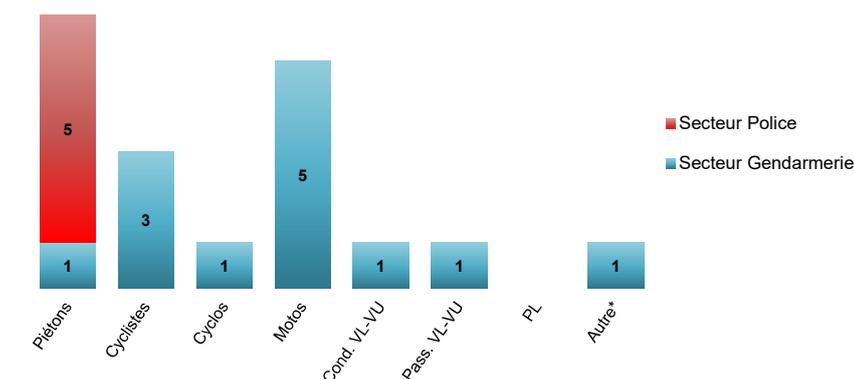
Répartition mensuelle des tués



Cumul des tués par mois et par année

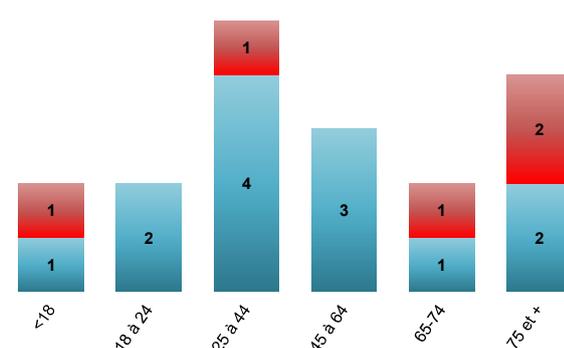


Tués selon le mode de déplacement



* Quad > 50 cm³

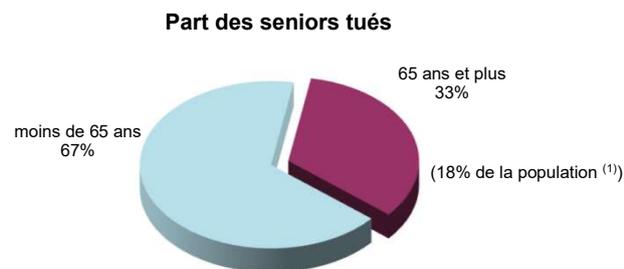
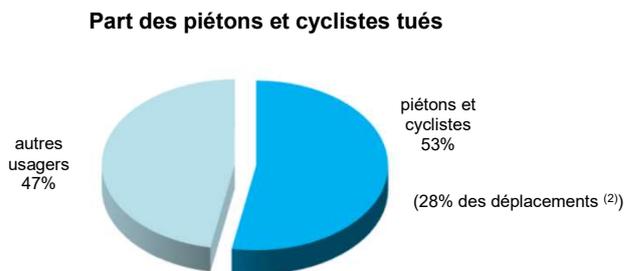
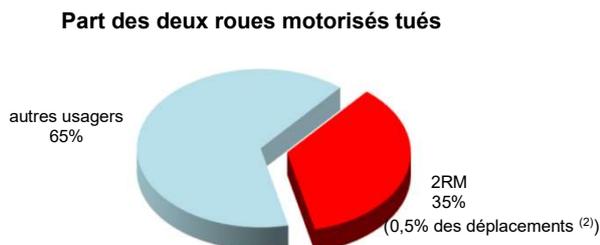
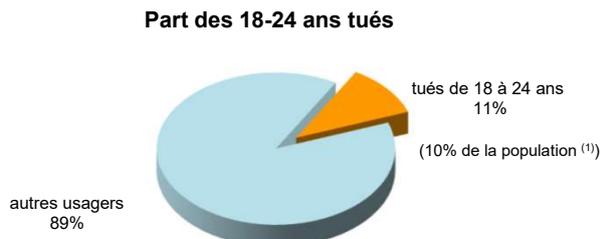
Tués selon l'âge



Répartition des tués

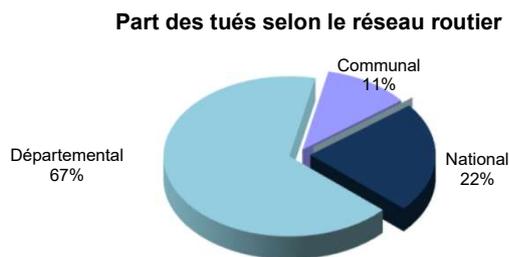
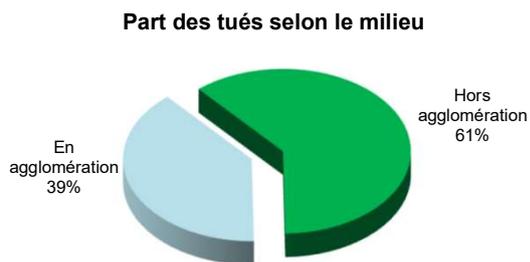


Répartition des tués - les usagers vulnérables

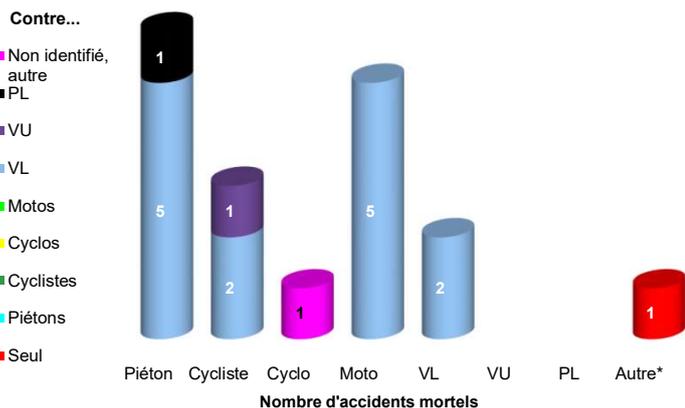


(1) INSEE population bretonne légale au 1er janvier 2020
 (2) AUDIAR Enquête Ménage Déplacements 2018

Répartition des tués - le milieu



Tués contre - conflits (dans les accidents mortels)



Nombre d'accidents mortels selon le mode de déplacement des personnes tuées

Piéton	Cycliste	Cyclo	Moto	VL	VU	PL	Autre*	Contre
							1	Seul
								Piéton
								Cycliste
								Cyclo
								Moto
5	2		5	2				VL
	1							VU
1								PL, TC
		1						Non identifié, autre**
6	3	1	5	2			1	18

* Quad > 50 cm3

** Tracteur agricole

Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Nombre de personnes tuées au 31 mai 2024 : 18

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à 30 jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Cette plaquette présente le cumul des accidents mortels routiers (tués à trente jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine
 Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.
 Sources : Préfecture d'Ille-et-Vilaine - Gendarmerie nationale - Police nationale.

Données concernant les accidents mortels du 1^{er} au 29 mai 2024 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	03/01/2024	19h30	Cesson-Sévigné	Piéton	30	M	1
2	08/01/2024	16h25	Combourg	Conducteur VL	79	M	2
3	19/01/2024	00h00	Vezein-Le-Coquet	Cycliste	53	M	3
4	17/02/2024	18h45	Chantepie	Piéton	92	F	4
5	27/02/2024	10h58	Saint-Méloir-des-Ondes	Cond Scooter<125cm3	18	M	5
6	01/03/2024	02h00	Saint-Malo	Piéton	69	M	6
7	05/03/2024	03h40	Rennes	Piéton	75	M	7
8	14/03/2024	18h30	Sixt-sur-Aff	Cycliste	44	M	8
9	21/03/2024	17h15	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Cond Scooter<50cm3	38	M	9
10	23/03/2024	09h55	Guipry-Messac	Piéton	75	F	10
11	02/04/2024	05h53	La Baussaine	Cond Moto>125cm3	30	M	11
12	05/04/2024	22h30	Acigné	Passager VL	4	M	12
13	09/04/2024	18h15	Rennes	Piéton	2	M	13
14	12/04/2024	21h25	Laillé	Cond Moto>125cm3	52	M	14
15	19/04/2024	17h15	Brécé	Cond Moto>125cm3	23	M	15
16	20/04/2024	22h10	Saint-Marc-le-Blanc	Cond Quad>50cm3	37	M	16
17	09/05/2024	11h45	Gaël	Cond Moto>125cm3	49	M	17
18	22/05/2024	16h35	Baguer-Pican	Cycliste	67	M	18

La sécurité routière à la une

8^{ème} édition des journées de la Sécurité Routière au travail



Sécurité routière encourage les employeurs à sensibiliser leurs collaborateurs au risque routier professionnel pendant une semaine.

En 2022, 485 personnes sont décédées lors de trajets liés au travail (que ce soit le trajet domicile-travail ou les trajets de mission). Dans le cadre de cette 8^{ème} édition des Journées de la sécurité routière au travail, la Sécurité routière propose aux entreprises ainsi qu'aux organismes publics et privés d'organiser des actions de sensibilisation à destination de leurs collaborateurs.

Pour les accompagner dans l'animation de ces journées dédiées à la sécurité routière au travail, de nombreux outils sont disponibles en téléchargement sur le site de la Sécurité routière : des kits de communication, des supports vidéo comme la série « On vient vous voir... » réalisée par Fred Testot, des modules interactifs, des quiz, des podcasts, etc., pour mettre en action les bonnes pratiques en faveur d'une route plus sûre.

Pour cette édition, de nouveaux outils viennent enrichir les ressources déjà mises à disposition des employeurs.

« JE REPASSE LE CODE »

Pour réviser ou mettre à jour ses connaissances sur le code de la route, la Sécurité routière propose le module « Je repasse le code » pour tester sa connaissance de la signalisation et des règles de conduite en répondant à des questions issues de la base de questions officielles de l'examen théorique général (ETG) du code de la route.

Après des modules d'entraînement de 10 questions, les collaborateurs, seuls ou en groupe, pourront se tester lors d'un « examen » avec 40 questions, comme le vrai.

DES CONSEILS DE « PROS » À ACCROCHER SUR LES RÉTROVISEURS

Pour rappeler les bonnes pratiques en voiture ou en utilitaire léger, deux accroches-rétro sont mis à disposition des employeurs. Ces flyers pouvant s'accrocher sur les rétroviseurs des véhicules mettent en avant les bonnes pratiques et des conseils de « pros » à avoir en tête avant de démarrer et une fois sur la route.



**SÉCURITÉ
 ROUTIÈRE VIVRE,
 ENSEMBLE**